



Formation MAC SST

« Maintient et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail »

Objectifs

Le MAC SST a pour but de maintenir les compétences du SST définies dans le référentiel de formation (INRS), à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale. Le certificat permet de satisfaire aux obligations du Code du Travail (L4121-1/R4224-15.)

Programme

Retour d'expérience, actualisation des compétences du SST

- Contribuer à la prévention des risques professionnels des l'entreprise.

Intervenir face à une situation d'accident : PREFAS (Protéger, Examiner, Alerter ou Faire Alerter, Secourir) :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleurs empêchent certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Evaluation

- Via questionnement sur les connaissances en matière de prévention...
- Via une révisions des gestes de secours.
- Réponses aux différentes problématique suite à l'évaluation est selon les risques rencontrés dans l'entreprise.

Pré-requis : Etre titulaire du certificat SST

Durée : 7h

Nombres

Groupe de 4 à 10 personnes maximums

Tarifs

A partir de 90€ / personne

Inscription

Par mail à jessica.poncet@yahoo.com ou par téléphone au 0677160509. Un délai d'une semaine est nécessaire pour la mise en oeuvre de la formation

Handicap

Merci de contacter notre référent au 0677160509 afin de déterminer les adaptations

Méthodes pédagogique

Apports théoriques. Méthodes adaptées aux groupes et à la formation : action explicative, démonstrative, interrogative.... Ateliers d'apprentissage, mise en situations simulées.

Matériel pédagogiques

- Mannequins
- Défiibrillateur
- Supports vidéo
- Matériels de mise en situation
- Remise d'un mémo numérique en fin de formation

Modalités de la validation

A l'issue de la formation, les stagiaires ayants satisfaits aux épreuves certificatives du référentiel de compétence SST recevront un certificat SST (valable 24 mois) et une attestation de formation.